



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de LABRUNE (Caroline), DING (Ruoting), FOURNIAL (Céline), MALENFER (Victoire), « Établissement du texte », *Théâtre complet*, Tome I, *Tragédies*, CAMPISTRON (Jean Galbert de), p. 91-107

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-15461-7.p.0091](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-15461-7.p.0091)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

MANUSCRIT

Les Archives départementales de la Haute-Garonne conservent un manuscrit de *Virginie*, que l'on trouve sous la cote 2 J 49 dans le Fonds des Familles Maniban, Campistron, Savy-Gardeil.

Si sa datation est impossible, sa composition est, de toute évidence, antérieure à l'édition originale de la pièce, qui date de 1683 : on relève en effet de nombreuses différences entre les deux versions du texte.

Nous avons donc consacré une partie de notre introduction à l'analyse de ce manuscrit.

ÉDITIONS DE *VIRGINIE*

ÉDITION ORIGINALE DE 1683

Virginie a été publiée pour la première fois par Étienne Lucas.

VIRGINIE / TRAGEDIE. / [fleuron] / A PARIS, / Chez ESTIENNE LUCAS, Marchand / Libraire ; dans la Sale neuve du Palais, / à la Bible d'Or. / [filet] / M. DC. LXXXIII. / *Avec Privilège du Roy.*

Format : in-12° par demi-feuille.

Pagination : [10], 67, [1].

Signatures : a⁵, A-E⁶, F⁴.

Contenu : a1r° : [page de titre] – a1v° : [verso blanc] – a2r° : A MONSEIGNEUR / DE FIEUBET, / PREMIER PRESIDENT / DU PARLEMENT / DE TOULOUSE. – a4v° : *EXTRAIT DU PRIVILEGE* /

du Roy. – a5^vo : ACTEURS. – A1^ro : [début du texte de la pièce] – F4^ro : [fin de la pièce].

Privilège donné à Paris le 29 mars 1683 à Étienne Lucas pour six ans, signé par Du Gono et enregistré le 8 avril 1683 par C. Angot.

Achévé d'imprimer le 30 avril 1683.

Selon Alain Riffaud, l'imprimeur est Antoine Lambin.

Exemplaires consultés

1. BnF, Tolbiac : Z ROTHSCHILD-4047
2. BnF, Tolbiac : YF-12109
Exemplaire disponible en microforme sous la cote MFICHE YF-12109
3. BnF, Arsenal : GD-19144
4. BnF, Richelieu : 8-RF-5739
5. BnF, Richelieu : 8-RF-5724

La cote indiquée ne correspond pas spécifiquement à l'exemplaire de *Virginie*, mais au recueil factice intitulé *Les Œuvres de M^r Capistron*¹, qui contient par ailleurs *Arminius* (1685) et *Andronic* (1685).
Exemplaire disponible en microforme sous la cote R49488.

6. BnF, Richelieu : 8-RF-5725
Cet exemplaire est intégré à un recueil factice intitulé *Les Œuvres de Mr Capistron*² qui contient, après *Virginie*, *Arminius* (1685), *Andronic* (1685) et *Alcibiade* (1686).

Les exemplaires ne présentent aucune différence significative.

Présentation

Dans cette édition, de nombreux caractères sont difficilement lisibles car quasiment effacés, comme le premier *i* de *Virginie* au vers 6, ainsi que les *j* de *jamais* au vers 484, de *jours* au vers 512, de *justice* au vers 546, de *toujours* au vers 549, et de *j'offence* au vers 556. De nombreuses apostrophes sont plus ou moins lisibles selon les exemplaires.

1 LES / ŒUVRES / DE M^r / CAPISTRON. / [fleuron] / A PARIS, / Chez THOMAS GUILLAIN, sur le Quay des / Augustins, à la descente du Pont-neuf, / à l'Image S. Loüis. / [filet] / M. DC. LXXXV. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

2 LES / ŒUVRES / DE MR / CAPISTRON. / [fleuron] / A PARIS, / Chez THOMAS GUILLAIN, sur le / Quay des Augustins, à la descente du / Pont-neuf, à l'Image saint Loüis. / [filet] / M. DC. LXXXVI. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

À certains endroits, ce défaut typographique affecte la première ou la dernière lettre d'un mot, ce qui peut faire croire à une faute de composition ou entraîner une confusion de sens. Ainsi, ce n'est que dans l'exemplaire n° 5 que l'on distingue vaguement un *s* après l'adjectif *prest* au vers 193. Ce n'est que dans ce même exemplaire, ainsi que dans l'exemplaire n° 3, que l'on peut lire un *z* après *vous me demande* au vers 202, alors que ces caractères sont totalement effacés dans les autres. Dans l'exemplaire n° 5, le *s* de *sa famille* manque au vers 182, ainsi que le *r* de *ranimer* au vers 960 ; dans l'exemplaire n° 3, les deux dernières lettres de *plus* au vers 20 sont entièrement effacées, de même que le *s* de l'article contracté *des* au vers 1459.

Pagination, cahiers et titres courants

Tous les exemplaires omettent la signature de cahier [Cv] à la page 33. La page 54 comprend la signature de cahier [Eiij], qui n'y a pas sa place, et que l'on retrouve au feuillet suivant, cette fois de façon pertinente.

L'exemplaire n° 1 présente une faute de pagination : on lit [2] au lieu de [25] sur le feuillet C1r°. Dans l'exemplaire n° 3, sur le feuillet D5r°, le numéro de page ressemble plus à [49] qu'à [45], sans doute en raison d'un défaut d'impression ; on observe le même phénomène dans l'exemplaire n° 4, où le chiffre [5] est extrêmement confus.

Dans l'exemplaire n° 1, le titre courant de la page 25 est orthographié de façon fautive (*TRADEDIE*).

Sur les problèmes de didascalie, et les fautes de composition et de versification, voir nos choix éditoriaux ci-dessous.

ÉDITION DE 1690 PAR MICHEL GUEROUT

Michel Guerout publie une édition séparée de *Virginie* en 1690 mais attribue la pièce à Nicolas Péchantré. Selon Alain Riffaud, cette édition a été imprimée par le Bruxellois Jean II Léonard, puis distribuée à Paris. Elle se présente de la façon suivante :

VIRGINIE, / TRAGEDIE. / PAR / LE SIEUR PECHANTRÉ. / [fleuron] / A PARIS, / Chez MICHEL GUEROUT, Libraire / Cour-neuve du Palais, au Dauphin. / [filet] / Se vend / A BRUXELLES, / Chez JEAN LEONARD, Libraire / rué de la Cour. 1690.

Format : in-16° par demi-feuille.

Pagination : [2], 62.

Signatures : A-C⁸, D⁷.

Contenu : [page de titre] – verso : *PERSONNAGES*. – A1r^o : [début du texte de la pièce] – D7v^o : [fin de la pièce].

Exemplaires consultés

1. BnF, Tolbiac : 16-YF-1271
2. Bibliothèque d'État de Bavière (Munich) : Res/P.o.gall 1642#Beibd.4
Exemplaire disponible sur le site des collections digitales de Munich (Munich Digitization Center), ainsi que sur Google Livres. La version numérique de cet exemplaire est lacunaire : les pages 58-61 manquent.

De toute évidence, l'édition de Guerout a été réalisée à partir d'un texte légèrement différent de celui de 1683, et probablement antérieur, car elle est plus proche du manuscrit. S'agirait-il de la version jouée à la Comédie-Française mais qui a été ensuite modifiée avant d'être soumise à l'impression en 1683 ? Ou simplement d'une version préalable au texte final ? Il est impossible de savoir.

Cette édition, relativement soignée, corrige plusieurs fautes de composition de l'édition de 1683, et en introduit une douzaine d'autres. Elle modifie largement la ponctuation originale, et utilise les majuscules de façon bien différente. La liste des « Acteurs » devient la liste des « Personnages ».

Les didascalies au sein d'une réplique sont insérées directement au-dessus des vers et mises en italique. Certaines sont omises (avant les vers 159, 725, 727, 1171 et 1395). En revanche, à la dernière scène, les erreurs de didascalie attributive dans l'édition de 1683 sont corrigées.

Le vers 1154 manque, et plusieurs sont fautifs en raison de l'omission d'un ou de plusieurs mots (vers 483, *Un cœur dans l'esclavage, d'un vil sang formé* ; 595, *Je vois enfin la cause de mes pleurs* ; et 1115, *Cet Icile, objet de vos ardents souhaits*). Le nom CAMILLE disparaît dans la rubrique de la septième scène du troisième acte.

L'édition de 1690 corrige plusieurs fautes métriques ou sémantiques de l'édition originale : elle transforme notamment *étranger* en *étrange* au vers 217, *notre dessein* en *votre dessein* au vers 336, *douleurs* en *désirs*

au vers 405, *mon cœur en son cœur* au vers 608, *vigoureux en rigoureux* au vers 1471, et *M'ayent ravi ma fille* en *M'ayent ravi Virginie* au vers 676.

Cette édition contient plusieurs variantes qui n'apparaissent dans aucune autre édition. Elle procède notamment à certaines modifications lexicales (par exemple, elle change *confondre* en *surprendre* au vers 217, *effort* en *affront* au vers 822, *injustes* en *indignes* au vers 962, et ainsi de suite) et reformule certaines phrases (vers 775, 1078, 1182, 1441...).

Bon nombre de ces variantes suivent partiellement (vers 749, 841-842) ou entièrement (vers 309, 547, 568, 974, 1037, 1201, 1277, 1510...) le manuscrit. De plus, entre les vers 1448 et 1449, sont insérés quatre vers qui n'apparaissent ni dans l'édition originale, ni dans la version manuscrite. Quatre autres sont insérés entre les vers 1542 et 1543 : ceux-ci reprennent en partie un passage du manuscrit.

Notons enfin que certaines corrections et variantes (par exemple, les vers 1, 118, 217, 336, 405, 547, 1181 et 1471) seront reprises par les éditions ultérieures, surtout par l'édition de Ribou 1707, qui est partiellement supervisée par l'auteur.

ÉDITION DE 1690 PAR THOMAS GUILLAIN

LES / ŒUVRES / DE M^R / CAPISTRON. / [fleuron] / A PARIS, / Chez THOMAS GUILLAIN, sur le / Quay des Augustins, à la descente du / Pont-Neuf, à l'Image saint Louïs. / [filet] / M. DC. XC. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Voir la « Description bibliographique des recueils des œuvres de Campistron ».

L'édition de 1690 ne comprend aucune variante significative : elle est assez fidèle à celle de 1683, dont elle reprend le plus souvent la ponctuation, et une bonne part des fautes de composition.

Si elle procède à quelques corrections (elle corrige notamment *Ou* en *Où* au vers 108, *d'avantage* en *davantage* au vers 993), elle introduit une quinzaine de fautes de composition. Deux modifications, au vers 717 (*J'ose encor* devient *Je n'ose encor*) et au vers 1445 (*retrouver* devient *trouver*), rendent les vers en question fautifs. Les erreurs de didascalie dans l'édition de 1683 sont conservées.

Cette édition introduit par ailleurs des fautes dans certaines didascalies attributives : au-dessus de la première partie du vers 1465, *CAMILLE*

manque ; au-dessus de la deuxième partie de ce même vers, figure *CAMILLE* au lieu d'*ICILE* ; enfin, *PLAUTIE* disparaît au-dessus du vers 1471.

ÉDITION DE 1694

LES / ŒUVRES / DE M^R / CAPISTRON. / [gravure] / A PARIS, / Chez THOMAS GUILLAIN, sur le Quai / des Augustins, à la descente / du Pont-neuf. / [filet] / M. DC. XCIV. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Voir la « Description bibliographique des recueils des œuvres de Campistron ».

L'édition de 1694 ne comprend aucune variante significative. Elle a été réalisée d'après celle de Guillain 1690, dont elle reproduit plusieurs fautes de composition, les vers fautifs (717 et 1445) ainsi que les erreurs de didascalie attributive de la dernière scène.

Cette édition corrige toutefois quelques fautes de composition, et introduit bon nombre de coquilles, parfois assez grossières (par exemple, elle répète *fut* au vers 352 et *dans* au vers 451). Elle rectifie la didascalie avant le vers 728 (*à Clodius* devient *à Appius*) sans pour autant modifier l'emplacement erroné de l'astérisque. Aux deux vers fautifs qu'elle reprend à l'édition de Guillain 1690, elle en ajoute un troisième, en changeant *conserverez* en *conservez* au vers 461. La ponctuation est parfois modifiée.

ÉDITION DE 1695

OEUVRES / DE / M^R. CAPISTRON. / *Nouvelle Edition.* / [fleuron] / à AMSTERDAM, / Chez JEAN GARREL, / Marchand Libraire, dans le Kalverstraat. / [filet] / M. DC. XCV.

Voir la « Description bibliographique des recueils des œuvres de Campistron ».

L'édition de 1695 a été réalisée d'après celle de Guillain 1690, dont elle reproduit une bonne partie des fautes de composition. Tout comme cette dernière, elle contient des erreurs de didascalie attributive à la dernière scène. Elle conserve l'un des deux vers fautifs (1445) et corrige l'autre (au vers 717, *Je n'ose encor me flater* devient *Je n'ose me flatter*) sans toutefois suivre la leçon de l'édition originale (*J'ose encor me flatter*). Elle rectifie certaines fautes de composition, mais en introduit d'autres.

Enfin, elle corrompt la césure du vers 1530 en composant *De tous les Decemviri conspire la perte*.

Cette édition est la première à corriger et le texte et l'emplacement de la didascalie située avant le vers 727. Par ailleurs, elle transforme *entière* en *encore* au premier vers, suivant la leçon de l'édition de Guerout 1690.

ÉDITION DE 1698 PAR THOMAS GUILLAIN

LES / OEUVRES / DE M^R / CAPISTRON. / *Augmentées en cette dernière Edition.* / [gravure] / A PARIS, / Chez THOMAS GUILLAIN, sur le Quai des / Augustins, à la descente du Pont-neuf. / [filet] / M. DC. XCVIII. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Voir la « Description bibliographique des recueils des œuvres de Campistron ».

Cette édition de Thomas Guillain a été réalisée d'après celle de 1694, dont elle reprend de nombreuses fautes de composition, certaines variantes (*mon amour* au vers 143, *vosre dessein* au vers 336, *quand le Ciel me menace* au vers 397, *immoler* au vers 1217), et les trois vers fautifs (461, 717 et 1445). Comme dans l'édition de 1694, la didascalie située avant le vers 728 est corrigée mais pas son emplacement, et la dernière scène contient plusieurs erreurs de didascalie attributive.

Outre plusieurs nouvelles coquilles, elle introduit deux petites variantes : *souvins* devient *souviens* au vers 20, et *languirez* devient *languissez* au vers 116.

ÉDITION DE 1698 PAR JEAN GARREL

OEUVRES / DE / M^R. CAPISTRON, / NOUVELLE EDITION. / *Augmentée de la fameuse Tragi- / Comedie de Venceslas.* / [sphère armillaire] / A AMSTERDAM, / Chez JEAN GARREL. / [filet] / 1698.

Voir la « Description bibliographique des recueils des œuvres de Campistron ».

Cette édition a très probablement été réalisée d'après celle de 1695, dont elle reproduit certaines coquilles et les vers fautifs (1445 et 1530), et reprend notamment les variantes du premier vers (*encore*) et du vers 717 (*Je n'ose me flatter*).

Elle introduit plusieurs fautes de composition, telle la confusion entre *piété* et *pitié* au vers 339. Au vers 1237, on lit *Je ne vous verrais plus* (au lieu de *verrai* ou *verrois*). Elle contient en outre quelques nouvelles variantes de détail (par exemple, elle transforme *souvins* en *souviens* au vers 20, *sa famille* en *ma famille* au vers 182, *Penseriez-vous* en *Penserez-vous* au vers 451, *jusqu'aux cieux* en *jusqu'à Ciel* au vers 930, *tourments* en *malheurs* au vers 1127, *S'élance* en *Se lance* au vers 1522, et ainsi de suite). Surtout, cette édition corrige toutes les erreurs de didascalie (avant les vers 727 et 1395) et de didascalie attributive (dans la dernière scène). Elle modifie aussi la présentation : les didascalies au sein d'une réplique sont insérées directement au-dessus des vers et mises en italique.

ÉDITION DE 1703

LES / OEUVRES / DE M^R / CAPISTRON / DE L'ACADEMIE FRANCOISE. / *Augmentées en cette dernière Edition.* / [marque de l'imprimeur-libraire Jacques Guerrier] / A LYON, / Chez JAKUES GUERRIER, vis-à-vis / le grand College, à la Salamandre. / [filet] / M. D. CCIII. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Voir la « Description bibliographique des recueils des œuvres de Campistron ».

L'édition de 1703 a été réalisée d'après celle de Guillain 1690 : elle en reproduit bon nombre de fautes de composition, l'omission du mot *prix* au vers 807, les vers fautifs (717 et 1445), ainsi que les erreurs de didascalie. En revanche, avant la deuxième partie du vers 1465, la didascalie attributive *CAMILLE* est corrigée en *ICILE*. La numérotation de la quatrième scène du deuxième acte est fautive : au lieu de *scène IV*, on lit *scène VI*.

Cette édition contient plusieurs variantes peu significatives : certaines reprennent la leçon de l'édition de Guerout 1690 (*un esclave* devient *une esclave* au vers 79, et *arrachée* devient *attachée* au vers 101), et certaines ne se trouvent dans aucune autre édition (elle transforme notamment *un reste d'amitié* en *un zèle d'amitié* au vers 340, et *il seroit frappé* en *il étoit frappé* au vers 624).

ÉDITION DE 1707

TRAGEDIES / DE MONSIEUR / CAMPISTRON, / DE L'ACADEMIE FRANÇOISE. / SEPTIEME EDITION, / *Augmentée d'une Tragedie du même Auteur qui n'avoit point encore esté imprimée; & ornée / de Figures en Taille-douce.* / Le prix est de 4. liv. / [fleuron] / A PARIS, / Chez PIERRE RIBOU, Quay des / Augustins, à la descente du Pont-Neuf, / à l'Image Saint-Louis. / [filet] / M. DCCVII. / *Avec Approbation & Privilège du Roy.*

Voir la « Description bibliographique des recueils des œuvres de Campistron ».

L'édition de 1707 ayant été en partie supervisée par Campistron³, elle n'a pas été composée d'après une édition particulière. Le texte n'a pas été modifié de façon significative, mais la ponctuation est largement revue. Les didascalies au sein d'une réplique sont insérées directement, à gauche du premier vers adressé à un autre personnage, en italique et entre parenthèses.

Les fautes de composition des éditions précédentes sont presque toutes corrigées ; plusieurs coquilles sont cependant introduites aux vers 961 (*leur ancêtres*), 984 (*du finir*) et 1533 (*venu*). Les erreurs de didascalie sont toutes rectifiées. Enfin, cette édition reprend plusieurs variantes qui se trouvent déjà dans l'édition de Guerout 1690 (*encore* au vers 1, *ternir* au vers 118, *étrange* au vers 217, *douleurs* au vers 405, *contre vous* au vers 547, *contre nous* au vers 1181), ou dans l'édition de Garrel 1698 (*des effets* au vers 132, *ma famille* au vers 182, *Penserez-vous* au vers 451, et *Se lance* au vers 1522). De nouvelles variantes de détail sont également introduites aux vers 458 (*Tous les dieux*), 469 (*Pour un cœur*), 608 (*ne peut toucher*), 903 (*des plus vieux sénateurs*) et 1466 (*mes ennemis*).

Le vers 240 est légèrement reformulé (*Seigneur, et dont vos yeux ont été les témoins*). Au vers 676, l'édition de 1707 résout le problème métrique en transformant *M'ayant ravi ma fille au pied de leurs autels* en *Enlevassent ma fille au pied de leurs autels*. Les variantes qui rendent certains vers fautifs dans l'édition de Guillain 1690 et dans celles de 1694 à 1703 ne sont pas reprises ; en revanche, une modification ôte indûment une syllabe au vers 139 (*c'est où je l'attens* devient *c'est où j'attens*).

3 En témoigne la préface qu'il a rédigée à ses œuvres, où il précise néanmoins qu'il n'a pas eu le temps de « revoir [ses] sept poèmes avec soin », ni d'y « faire quelques corrections et quelques changements », si bien qu'il « [a] permis qu'on travaillât même pendant [son] absence à l'impression qu'on [lui] demandait » (n. p.).

ÉDITION DE 1715

TRAGÉDIES / DE MONSIEUR / CAMPISTRON, / DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE. / HUITIÈME ÉDITION. / *Augmentée d'une Tragedie & d'une Comedie / du même Auteur; & ornée de Figures / en Taille-douce.* / Le prix est de 4. liv. / [gravure] / A PARIS, / Chez PIERRE RIBOU, seul Libraire / de l'Académie Royale de Musique, Quai / des Augustins, à la Descente du Pont- / Neuf, à l'Image S. Loüis. / [filet] / M. DCC. XV. / *Avec Approbation & Privilège du Roi.*

Voir la « Description bibliographique des recueils des œuvres de Campistron ».

L'édition de 1715 a été réalisée d'après celle de 1707, dont elle reprend la préface, une grande partie de la ponctuation, la majorité des variantes, ainsi que la correction métrique du vers 676. Elle corrige les coquilles de l'édition de 1707, mais en introduit plusieurs autres aux vers 577 (*les*), 622 (*d'un âme*), 632 (*s'il*), 674 (*remarquante*), 821 (*l'aissée*) et 1110 (*heureux*). Le vers 750 disparaît.

Certaines variantes de l'édition de 1707 ne sont pourtant pas reproduites (les vers 240, 405 et 458 correspondent au texte de l'édition originale). L'édition de 1715 introduit en outre plusieurs variantes de détail aux vers 650 (*accourir*), 659 (*ils me viennent parler*), 679 (*calmer*), 876 (*ne l'a pas*) et 1090 (*m'arrache*).

Elle ne reprend pas la modification du vers 139 de l'édition de 1707. Elle présente en revanche un vers fautif : le vers 1130 contient onze syllabes en raison de l'omission du participe passé *eu* (*Qu'il eût comme moi la suprême puissance*).

ÉDITION DE 1722

Tome 1 : OEUVRES / DE MONSIEUR / DE CAMPISTRON, / DE L'ACADEMIE FRANÇOISE. / NOUVELLE ÉDITION, / Corrigée & augmentée de plusieurs / Pièces qui ne se trouvent pas dans / la dernière faite à Paris en 1715. / TOME I. / [gravure] – A AMSTERDAM, / Chez ETIENNE VALAT. / [filet] / M DCC XXII.

Voir la « Description bibliographique des recueils des œuvres de Campistron ».

L'édition de 1722 a été réalisée d'après celle de 1715, dont elle reproduit quasiment toutes les variantes, y compris celles qui ne figurent pas dans l'édition de 1707. Elle corrige les fautes de composition des éditions précédentes, mais en introduit deux autres au vers 558 (*'y souscris*) et au vers 1491 (*Ce cet embrasement*).

Elle introduit toutefois une variante de détail au vers 46 (*Je goûterois*) et multiplie l'emploi des majuscules.

ÉDITION DE 1723

Tome 1 : ŒUVRES / DE MONSIEUR / DE / CAMPISTRON, / DE L'ACADEMIE FRANÇOISE. / NOUVELLE EDITION. / Corrigée & augmentée de plusieurs / Pieces qui ne se trouvent pas dans / la derniere faite à Paris en 1715. / TOME I. / [gravure] / A AMSTERDAM, / Chez ETIENNE VALAT, / [filet] / M. DCCXXIII.

Voir la « Description bibliographique des recueils des œuvres de Campistron ».

Dans un avertissement publié au début du recueil, l'éditeur précise qu'il a attendu pendant six mois des « augmentations » que Campistron lui avait promises, en vain. Aussi l'édition de 1723 a-t-elle été réalisée d'après celle de 1722, dont elle reprend la pagination, les signatures de cahiers et les variantes presque à l'identique. Elle corrige les coquilles de l'édition de 1722 mais en introduit d'autres aux vers 646 (*Forçons-là*), 802 (*Apilus*) et 1415 (*perce*).

CHOIX ÉDITORIAUX

Les principes éditoriaux généraux étant rappelés à la fin de l'introduction générale du présent ouvrage, nous n'inventorions ici que les choix spécifiques à *Virginie*.

Nous établissons le texte de la pièce d'après l'édition originale de 1683.

PRÉSENTATION

Nous réduisons les alinéas au début de chaque réplique par souci de lisibilité.

Nous supprimons (à l'exclusion de l'initiale) les majuscules des mots qui ouvrent l'extrait du privilège du roi⁴, les cinq actes de la pièce⁵, ainsi que certaines scènes⁶; celles qui sont attribuées à la deuxième lettre des vers qui ouvrent une scène⁷; et celles qui sont aujourd'hui injustifiables.

Nous conservons la majuscule dans plusieurs cas :

- Quand un substantif désigne une entité institutionnelle unique ou qui prend un sens absolu (*Sénat* aux vers 43 et 903; *État* aux vers 175 et 1028; et *République* au vers 916).
- Quand un substantif désigne l'idée abstraite du monde existant (*Univers* aux vers 87, 226 et 1505).
- Quand un substantif désigne les divinités ou une conception transcendante (*Dieux* quand il s'agit d'une apostrophe, aux vers 691, 825, 846, 1017, 1301 et 1474; *Ciel* aux vers 254, 325, 343, 409, 593, 819, 844, 915, 981, 985, 1213, 1320, 1377 et 1433; *Renommée* au vers 890).

Nous ajoutons des majuscules aux premiers mots des descriptions des personnages dans la liste des acteurs, quand ils n'en comprennent pas (c'est-à-dire à *l'un* après *APPIUS*, à *fille* après *VIRGINIE*, à *confidente* après *CAMILLE* et *FULVIE*, et à *affranchy* après *SÉVÈRE* et *FABIAN*).

Conformément aux principes éditoriaux du présent ouvrage, nous ne conservons une minuscule initiale située après une ponctuation conclusive que lorsqu'une phrase est interrompue par une interjection (vers 99, 323, 386, 610, 670, 704, 759 et 1098).

Nous mettons en italique les discours directs rapportés par un personnage dans le cadre d'un récit (vers 1486-1492, 1495-1496 et 1499-1506).

4 PAR.

5 DE (1); OUY (329); MADAME (647); OUY (1021); QUOY (1299).

6 PLAUTIE (153); AH (162); AH (253); CAMILLE (309); LE (390); IL (507); AH (695); AH (1275); TU (1385).

7 QUoy (523); QU'avez (605); VOus (747); QUi (801); COusolez (833); QUoy (955); N'Attendez (973); MAdame (1075); DErobez (1169); VOus (1174); C'En (1274); FUYons (1320); QUoy (1411); TOut (1425); OUY (1450); HAsté (1463).

PONCTUATION

La ponctuation de l'édition originale est peu soignée : l'usage des virgules est parfois abusif ; les phrases interrogatives (qui comprennent une inversion sujet-verbe) se concluent rarement sur des points d'interrogation ; des points font défaut à certaines phrases visiblement terminées (par exemple à la fin du vers 993, au milieu des vers 1005 et 1517) ; à quelques endroits, un point surgit au milieu d'une phrase (par exemple à la fin des vers 372 et 887) ; la ponctuation manque parfois en cas d'apostrophe, d'apposition, ou quand le sujet change (par exemple aux vers 1019, 1115 et 1451) ; enfin, on retrouve des points d'interrogation au milieu de certaines phrases affirmatives (par exemple, à la fin des vers 242, 665 et 1482).

Nous modernisons la ponctuation et suivons celle de l'édition de 1707 pour clarifier le sens de certaines phrases. Ainsi, nous supprimons les virgules qui séparent deux éléments intimement liés, tels le sujet court et son prédicat, le verbe et son complément d'objet ; nous supprimons aussi les virgules avant la conjonction de coordination *et* quand les deux noms ou pronoms sont courts et juxtaposés. En revanche, nous ajoutons les virgules en cas d'apostrophe ou d'apposition. Nous rétablissons les points d'exclamation après des phrases qui expriment une émotion forte ; de même, nous mettons un point d'interrogation après tout questionnement, réel ou rhétorique. Nous transformons parfois les virgules en points-virgules, deux-points ou points, ou inversement, selon le rythme du discours et le raisonnement du personnage.

Souvent, le compositeur ne met pas de trait d'union en cas d'inversion sujet-verbe, ni entre un verbe conjugué au mode impératif et son complément d'objet ou le pronom adverbial : nous les ajoutons systématiquement. Nous introduisons enfin le trait d'union à l'intérieur de certains mots, tels que *peut-être*.

PRATIQUES ORTHOGRAPHIQUES ET GRAMMATICALES

Nous harmonisons l'orthographe des noms propres : nous corrigeons donc *Claudius* en *Clodius* dans la rubrique de la première scène du premier acte, et dans celle de la deuxième scène du troisième acte.

Nous conservons la graphie ancienne *jusques* quand la métrique l'exige, c'est-à-dire quand le terme est suivi d'un mot à initiale vocale (vers 1285).

Le français classique reconnaît les deux orthographes *encore* et *encor*. Nous gardons la graphie *encor* quand le mot est suivi d'un mot à l'initiale consonantique (vers 26, 32, 84, 190, 336, 645, 696, 717, 726, 736, 866, 967, 1067, 1120, 1132, 1253 et 1346). Au vers 8, nous corrigeons la graphie *encore* en *encor* pour maintenir les douze syllabes de l'alexandrin.

Nous harmonisons les différentes orthographes du mot *eb* aux vers 566 (*Hé*), 583 (*Et quoi*), 1141 (*Hé bien*), 1276 (*Et bien*) et 1486 (*Hé*).

Au vers 240, l'édition originale donne *dont vos yeux même ont été les témoins*. Que l'on considère le mot *même* comme adjectif postposé au substantif (comme les grammairiens modernes), ou comme pronom (comme les lexicologues classiques), d'un point de vue grammatical, il doit s'accorder avec *vos yeux*. Cependant, en poésie classique, la suppression de la consonne graphique *s* – qu'elle marque une flexion verbale, une flexion en nombre ou qu'elle soit étymologique – est autorisée afin de permettre au *e* muet de s'élider devant la voyelle initiale du mot suivant⁸. Nous respectons donc l'orthographe originale. Nous faisons de même au vers 458 (*Les dieux même*).

Au vers 247, l'édition originale compose *vous verrez les supplices tous prests*. En français classique, la morphologie de *tout* adverbial peut prendre les marques du féminin et du pluriel devant un adjectif ou un nom⁹. Nous ne considérons donc pas que le vers 247 contient une faute de composition, mais nous rétablissons *tout* pour suivre l'usage moderne.

Au vers 267, l'édition originale porte *tracé* au singulier (*Attentive aux leçons qu'ont tracé mes aïeux*) : le participe *tracé* étant auxilié par le verbe *avoir*, il devrait, selon la norme écrite, s'accorder avec le complément d'objet direct antéposé (*les leçons*). Toutefois, il ne s'agit pas ici d'une faute de composition : d'une part, le français classique montre une très grande tolérance envers ces infractions¹⁰ ; d'autre part, en poésie classique, sont « proscrites toutes les finales en -Ve [voyelle + *e* muet] devant un mot commençant par une consonne et toutes les finales en - VeC_{graph} [voyelle + *e* muet + consonne graphique] quel que soit le mot suivant¹¹ ». Autrement dit, Campistron adopte cette graphie délibérément, afin de respecter les règles métriques. Il en va de même au vers 534 : l'édition originale compose *rendu*, qui devrait s'accorder avec le pronom personnel

8 Voir J.-M. Gouvard, *La Versification*, Paris, PUF, 1999, p. 26-27.

9 Voir N. Fournier, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 2002, p. 363 (§ 545).

10 Voir *ibid.*, p. 322 (§ 467).

11 Voir J.-M. Gouvard, *La Versification*, *op. cit.*, p. 36-40.

vous qui désigne Virginie. Dans les deux cas, nous gardons la graphie de l'édition originale.

En français classique, le verbe est souvent conjugué au singulier quand son sujet est constitué de groupes coordonnés ou juxtaposés¹². Ainsi, nous conservons le non-accord sujet-verbe aux vers 401, 539-544, 671-673, 822-823 et 1354.

L'édition originale confond à plusieurs reprises l'imparfait du subjonctif et le passé simple à la troisième personne au singulier, ainsi que le plus-que-parfait du subjonctif et le passé antérieur à la troisième personne au singulier. Nous faisons systématiquement la distinction : nous substituons donc *fît* à *fit* au vers 50 ; *fût* à *fut* au vers 352 ; et *eût* à *eut* aux vers 356, 359, 393, 542, 543 et 1130.

DIDASCALIES

Dans l'édition originale, les didascalies qui indiquent un changement d'interlocuteur au sein d'une réplique se présentent sous forme de notes auxquelles renvoient des astérisques. Ceux-ci sont situés juste avant le premier vers adressé à un autre destinataire (vers 159, 728, 734, 1171, 1273 et 1394). Par souci de clarté, nous intégrons toutes les didascalies au texte et les mettons en italique.

Nous corrigeons une didascalie erronée : après avoir insulté Clodius aux vers 725-726, Plautie demande « à *Appius* », et non « à *Clodius* », d'éloigner son ennemi. L'emplacement de cette indication est par ailleurs incorrect : nous l'insérons au-dessus du vers 727 au lieu du vers 728. Nous déplaçons également la mention « *Aux gardes qui veulent la saisir* » au-dessus du vers 1395, au lieu du vers 1394. La didascalie attributive d'une réplique (de la deuxième partie du vers 1465 jusqu'à la première partie du vers 1468) manque : nous ajoutons donc *ICILE*.

Dans toutes les éditions, à la cinquième scène du quatrième acte, c'est *FABIAN* qui figure dans la rubrique de personnages, et non *PISON*. Cependant, aucune didascalie interne n'indique la sortie de Pison à la fin de la scène précédente ; par ailleurs, il était chargé, dès le début de l'acte, de surveiller et de conduire Plautie. Enfin, il est peu probable que Fabian, l'affranchi d'Appius, entre en scène avec Sévère, l'affranchi d'Icile. Nous corrigeons donc.

12 Voir N. Fournier, *Grammaire du français classique*, *op. cit.*, p. 27-28 (§ 21).

VERS AMENDÉS

À plusieurs endroits, le vers, tel qu'il est composé dans l'édition originale, est peu clair ou donne un sens qui se heurte à l'idée exprimée en amont ou en aval du texte. À chaque fois, nous adoptons la leçon de l'édition de Guerout 1690 qui est reprise par l'édition de 1707, partiellement supervisée par Campistron.

- Au vers 217, *Cet étranger secret* devient *Cet étrange secret*.
- Au vers 336, *notre dessein* devient *votre dessein*.
- Au vers 405, *Puis-je de mes désirs calmer la violence* devient *Puis-je de mes douleurs calmer la violence*.
- Au vers 547, *tout parle contre nous* devient *tout parle contre vous*.
- Au vers 1471, *Ab destin vigoureux* devient *Ab destin rigoureux*.

VERSIFICATION

Au vers 676, l'édition originale, celle de Guillain 1690 ainsi que toutes les éditions de 1694 à 1703 portent *M'ayent ravi ma fille au pied de leurs autels*. Cette version pose problème d'un point de vue métrique, car en poésie classique, le *e* muet n'est normalement pas compté dans la forme *aient* qui d'ailleurs fait partie des exceptions admettant l'emploi de la combinaison « voyelle + *e* + consonne graphique » en fin de mot et dans le corps du vers¹³. L'édition de Guerout 1690 donne *M'ayent ravi Virginie aux pieds de leurs autels*, correction qui résout le défaut métrique mais qui n'est pas reproduite dans d'autres éditions. Nous adoptons donc la leçon de l'édition de Ribou 1707 (*Enlevassent ma fille au pied de leurs autels*) qui est reprise par toutes les éditions ultérieures.

FAUTES DE COMPOSITION

Épître dédicatoire : auroient.

Extrait du Privilège : Du Gone ; 1638.

Pièce : Quelle (80) ; Ou (108, 1176) ; à (266, 332, 1307) ; ternise (270) ; interressée (278) ; t'on (284) ; n'y (376) ; d'estin (390) ; d'eust (394) ; qu'elle (458, 469, 638, 869, 1045, 1301, 1322) ; qu'à-t'il (490) ; quelque (499) ; arrrestez (501) ; nous mesme (518) ; Plusque (530) ; où (556) ;

13 Voir J. Mazaleyrat, *Éléments de métrique française*, Paris, Armand Colin, 2006 [1995], p. 65-66.

Qu'ent'ens-je (593); mon (608); attifice (637); Forçons-là (646); sera telle (753); comble (763); peu-t'on (774); apris (775); destein (793); ma laissée (821); je sçait (834); conçoit (834); Dabord (839); la (876, 978, 1305, 1475); proviendrons (888); disolent (900); vestables (910); dersis (968); d'avantage (993, 1373); Qu'elles (1004); Qu'elle (1043, 1354); débranler (1182); ce qui (1207); ou (1209); m'ouros (1374); àux (1380).